

L'alarme fut donnée par un voisin, demain court à l'heure. Adolphe Blaize, dont les deux enfants avaient été éveillés par le crépitement des flammes.

Il ne fallait pas songer à sauver quoi que ce fut du malencontreux enfermement dans la salle. M. Colpaert, avec l'aide de ses locataires et de quelques voisins, se borna au moyen de deux eau, à arrêter l'écoulement du feu, qui gagna les deux étages de sa maison. Les pompiers, appelés par l'avertisseur à 47, attaquèrent le feu avec deux lances et en quelques minutes furent maîtres de la situation.

Les dégâts atteindront 30.000 francs car à lui seul l'orchestration servait à faire danser 1500 francs. Il y a assurance.

## Le crime de Beaumont

Le mystère continue à planer sur cette localité ardennaise. Tous les jours, la gendarmerie de Charleville et à Beauvois interroge par ci, interrogé par là, mais de ces pesantes investigations, sort bien peu de l'ombre sur ce drame qui passionne l'opinion au plus haut degré.

« L'ermilage a été maintenu fermé et les charretiers ne s'arrêtent plus devant l'auberge sanglante. »

Une version qui circule depuis ce moment entre les personnes n'ayant pas participé à un crime. M. Mascot a servi uniquement pour se créer un alibi. Dans tous les cas, Tassou, au cours de ses nombreux interrogatoires, a toujours montré une fermeté, une véritable énergie dans ses déclarations.

M. Siry, commissaire de police à Caudry, a procédé à l'interrogatoire de nombreux ouvriers de l'usine - les uns travaillent, les autres non - et de ces dépositions seraient intéressantes au plus haut point.

Sur commission rogatoire, la gendarmerie de Quiviévrechain a été rendue à Onnaing, chez le mineur Carcel Emile-beau-frère de la femme Mascot, qui selon le crime, habite son son.

Le mineur a déclaré qu'il s'était rendu à Beaumont, pour dénicher, à la « Ermilage », les meubles de sa maison et de ses enfants, ce qu'il a fait avec d'autres petites familles, que la femme Mascot se disposait à emporter à Cambrai, pour les remettre au juge d'instruction, M. Gachet.

La femme Mascot a en effet présenté deux paires de tenailles.

Deux autres ont été saisies ; l'une ayant 20 centimètres de longueur, l'autre 13 centimètres ; elles ont été remises aux parquet de Cambrai, pour être transmises à Paris.

Il convient de dire que Carcel affirme que les tenailles saisies lui appartiennent.

### A CAMBRAI

## Un jeune soldat roubaisien

### TENTE DE SUICIDE

Dimanche vers sept heures il dormait dans son lit, un jeune soldat malencontreusement arrivé au berceau. Clévis Meunier, originaire de Roubaix, fut rencontré en état d'ivresse dans la rue de la ville par un sous-officier du régiment qui le fit entrer au quartier.

Meunier regagna la caserne Renel, et le samedi de semaine il fut couché, et le dimanche matin il se battit avec un autre soldat, et fut hospitalisé à l'hôpital militaire SVA tropica à trois reprises.

Les deux premiers coups ne lui firent rien que des piqûres peu importants. Au troisième, l'arme pénétra dans le flanc gauche, faisant une blessure qui heureusement n'était qu'en un organe essentiel.

Il fut transféré à l'Hôpital militaire, où il rendu le capitaine Bonfond, commandant le compagnie à laquelle appartenait Meunier, le blessé reçut de M. le médecin-chef Bellouet, les soins qu'il réclamait son état. Le jour de Meunier ne sont pas en danger.

### À MALO-LES-BAINS

## UNE VILLA SACCAGÉE

Hier matin, M. Hobé, restaurateur à Malo-Terminus, s'aperçut que les voleurs d'une villa membre, voisine de son établissement, avaient été arrachés. Cette villa est celle de M. Lainé, de Lille.

La police fut immédiatement prévenue et ouvrit une enquête. On apprit ainsi que des individus (trois vrais menteurs) avaient dérobé dans la villa une partie des meubles, laissant sur le balcon dont ils avaient fait sauter le volet. Dans l'intérieur tout avait été brisé, glaces, chaises, cheminée, lampes, vaisselle, etc. Ils se contentèrent d'emporter des bouteilles que l'on retrouva vides dans la rue de la Gare.

On releva sur le tableau les traces des cambrioleurs et l'on put se rendre compte qu'ils

étaient sortis en escaladant le mur de derrière, mais qu'ils avaient été repérés et arrêtés.

De la maladrie ailleurs visiter cinq kiosques situés à proximité et dont les portes et volets furent arrachés. Deux cabines de bains eurent le même sort.

Dans la rue de la Gare, ils enlevèrent des arbres plantés à la terrasse.

L'enquête activement menée par le commissaire de police, M. Molé a découvert certains indices sur les trois individus qui seraient domiciliés à Rosendaël et dont l'arrestation est immédiate.

Les dégâts atteindront 30.000 francs car à lui seul l'orchestration servait à faire danser 1500 francs. Il y a assurance.

## M. Viviani dans le Pas-de-Calais

M. Viviani, ministre du Travail, s'est rendu dimanche, à Verdon, accompagné de MM. Trepont, préfet du Pas-de-Calais ; Morel, député ; Deguy, chef adjoint du cabinet du ministre des Postes et des Télécommunications.

Il a été reçu par MM. Huys, Bouleau, député ; Guyot, vice-président du Conseil général du Pas-de-Calais ; Salember, maire de Calais.

Le ministre s'est rendu en automobile à la marine de Berck. Le ministre a visité en automobile le dépôt de la marine et félicité le directeur. Il s'est rendu ensuite à l'auberge sanglante.

Une version qui circule depuis ce moment entre les personnes n'ayant pas participé à un crime. M. Mascot a servi uniquement pour se créer un alibi. Dans tous les cas, Tassou, au cours de ses nombreux interrogatoires, a toujours montré une fermeté, une véritable énergie dans ses déclarations.

M. Siry, commissaire de police à Caudry, a procédé à l'interrogatoire de nombreux ouvriers de l'usine - les uns travaillent, les autres non - et de ces dépositions seraient intéressantes au plus haut point.

Sur commission rogatoire, la gendarmerie de Quiviévrechain a été rendue à Onnaing, chez le mineur Carcel Emile-beau-frère de la femme Mascot, qui selon le crime, habite son son.

Le mineur a déclaré qu'il s'était rendu à Beaumont, pour dénicher, à la « Ermilage », les meubles de sa maison et de ses enfants, ce qu'il a fait avec d'autres petites familles, que la femme Mascot se disposait à emporter à Cambrai, pour les remettre au juge d'instruction, M. Gachet.

La femme Mascot a en effet présenté deux paires de tenailles.

Deux autres ont été saisies ; l'une ayant 20 centimètres de longueur, l'autre 13 centimètres ; elles ont été remises aux parquets de Cambrai.

Il convient de dire que Carcel affirme que les tenailles saisies lui appartiennent.

Le Ministre du Travail a rejoint Epinal et pris, à sept heures, le rapide de Paris.

**CHRONIQUE MINIÈRE**

## L'UNITÉ MINIÈRE

La réponse du Vieux Syndical examinée par la Fédération Syndicale - Envoyé d'une nouvelle lettre par cette dernière organisation

Le Vieux Syndical, dans une lettre qu'il adresse à la Fédération syndicale, lui répondant qu'il a été informé que le Vieux Syndical n'existe plus.

Dans une récente réunion, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,

Après avoir examiné vos positions à nos propres élections, le conseil d'administration de la Fédération syndicale, auquel étaient venus s'adjointre des délégués des sections syndicales, a voté la dissolution du Vieux Syndical et décidé l'envoi de la lettre ci-dessous :

« Au conseil d'administration du Syndical des mineurs du Pas-de-Calais,